



## **BULLETIN MUNICIPAL**

**JUIN 2018**

**LE MOT DU MAIRE**

**BUDGETS**

**TRAVAUX**

**ENVIRONNEMENT**

**EDUCATION**

**LA VIE AU VILLAGE**

**ASSOCIATIONS**



*C'est avec beaucoup de plaisir et un réel enthousiasme que nous vous proposons le magazine municipal de l'été 2018, l'été cette saison propice à la lecture, à donner du temps au temps, à l'évasion, à la détente, au farniente... Heureux celui qui sait prendre son temps pour aller plus vite !*

*J'espère que ce périodique vous donnera entière satisfaction qu'il vous apportera les informations, les explications et les précisions nécessaires que vous attendez et que vous êtes en droit de connaître.*

*Je voudrais tant qu'il réponde à vos attentes. Si tel n'est pas le cas, je serai toujours indéfectiblement accessible pour être à votre écoute et vous fournir toutes les éventuelles données des tenants et des aboutissants que vous jugeriez utiles d'obtenir.*

*Je suis fier et heureux d'être le Maire de la Commune d'ORLEIX. Ce village rayonnant, paisible et accueillant. Oui, notre village a un potentiel et des atouts remarquables, comme nul autre pareil.*

*Je sais que votre principale préoccupation c'est le montant des impôts.*

*Il y a une règle d'or à respecter : la maîtrise de la fiscalité au taux le plus bas possible.*

*Certes, c'est incontournable d'évoluer, de progresser, d'améliorer, d'avancer ... Mais cela doit se faire dans le respect du budget de nos administrés.*

*Dans un contexte législatif qui oblige à la performance, investir malgré la baisse des subventions et des dotations de l'Etat, le financement des investissements prévus et inscrits sera réalisé sans augmentation de la part communale sur la fiscalité.*

*Durant tout le temps que durera mon mandat de Maire il en sera ainsi, pas d'augmentation de la part communale du taux.*

*Nous pouvons dire et écrire que 2018 sera une année charnière pour la Commune, tant du point de vue sociétal que du point de vue activité et environnemental.*

*Cette année sera l'année du renouveau du Centre Commercial d'ORLEIX. Nul n'est sans savoir combien est importante l'existence de ce commerce sur notre territoire. C'est notre principale ressource, il convient donc de le considérer avec le maximum de respect et de bienveillance, de considération et d'attention. Mais aussi avec un certain discernement.*

*Rendre ce site plus accueillant, plus moderne, plus prospère et en adéquation avec les besoins et les attentes des consommateurs, c'est une exigence, une nécessité absolue.*

*C'est heureux, cette préoccupation est partagée par les deux parties le locataire la SOVENDEX et le bailleur la Commune d'ORLEIX.*

*L'idée force ancrée dans notre conduite lors des négociations ne pouvait être que celle qui préserve intégralement les intérêts de la Commune et ainsi de rester dans l'optique d'un développement durable.*

*De quelques âpres échanges, de quelques différents points de vue sont nés des décisions mutuelles et des accords positifs.*

*La bonne conduite de la société en général n'est-elle pas la tolérance mutuelle ? Oui, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, chacun voit une partie de la vérité et sous des angles différents.*

*L'essentiel, c'est d'œuvrer pour un monde meilleur, une société plus juste et plus unie, un univers préservé avec la solidarité en dénominateur commun.*

*A toutes et à tous, je vous souhaite un bel été, de belles vacances et je vous prie de croire à mes sentiments bien chaleureux et à mon dévouement de tous les instants.*

# VALORISATION FINANCIERE ET FISCALE 2017 – COMMUNE

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, alae, locations de salles, bois, etc...) ainsi que de divers excédents (budgets annexes ou résultat année précédente.

### REPERES

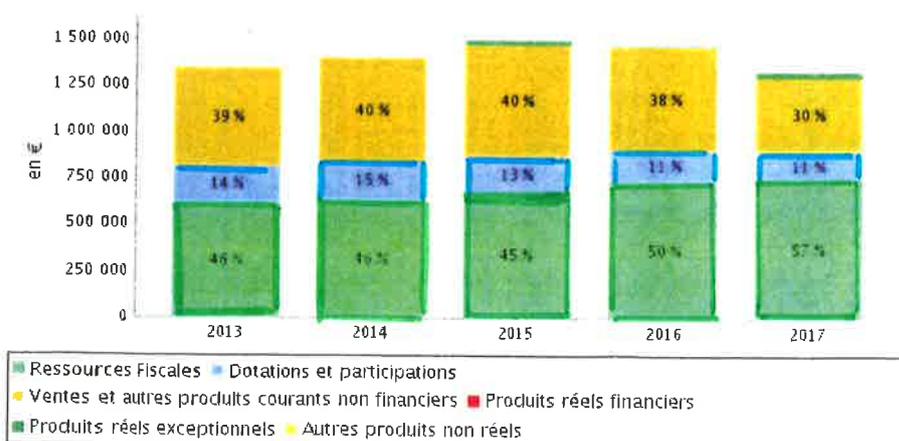
En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	357	547	516	550
Dotations et participations	69	143	218	209
Ventes et autres produits courants non financiers	188	104	111	107
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	14	5	9	9

Strate de référence :

Population : 2101

Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

### STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de la voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, indemnités des élus, les charges liées aux écoles, périscolaire, associations, les intérêts d'emprunt, et les charges d'ordre (dotations aux amortissement et provisions...)

### REPERES

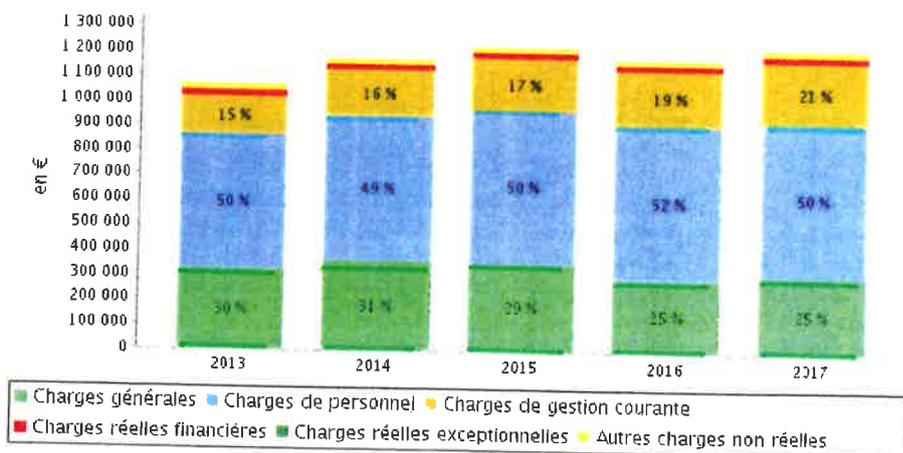
En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	147	190	214	223
Charges de personnel	290	300	372	360
Charges de gestion courante	119	125	98	99
Charges réelles financières	12	29	25	23
Charges réelles exceptionnelles	0	0	3	5

Strate de référence :

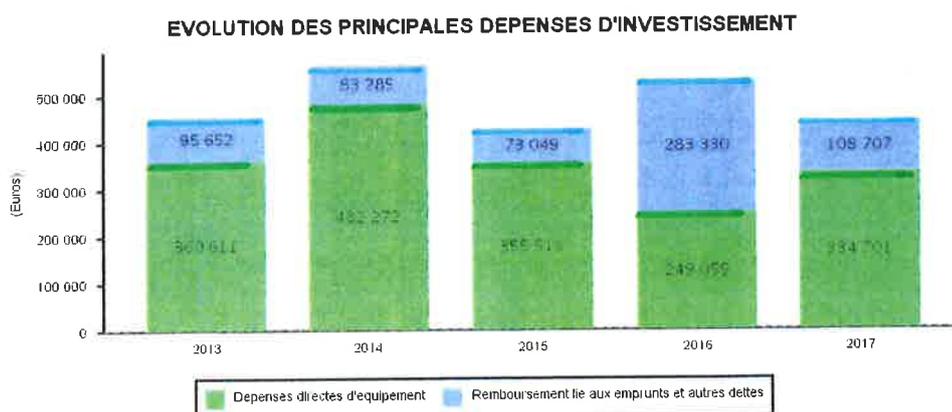
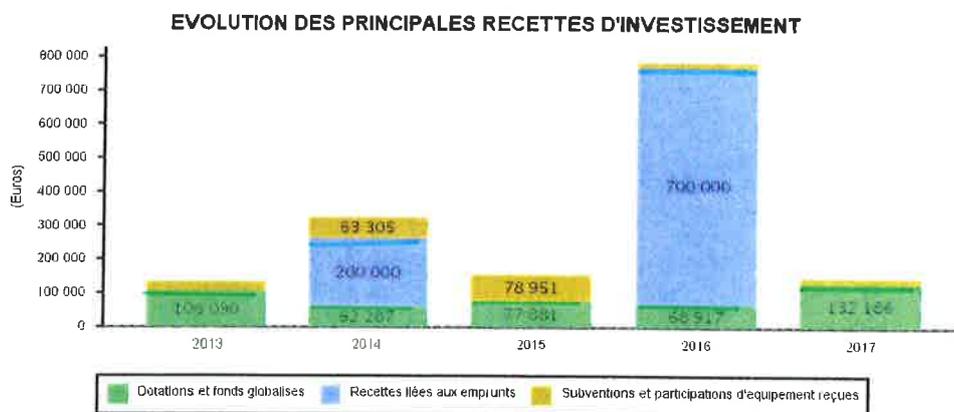
Population : 2101

Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

### STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT



En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	159	270	267	298
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	51	69	64	74

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	62	32	50	54
Recettes liées aux emprunts	0	48	53	71
Subventions et participations d'équipement reçues	7	29	73	62

# BUDGET 2018

Pour cette année, l'équipe municipale réaffirme sa détermination à poursuivre jusqu'à leur achèvement les projets actés mais aussi à fixer les priorités d'un développement équilibré de la commune dans un cadre de vie de qualité pour les habitants tout en maintenant la volonté politique de ne pas augmenter la pression fiscale sur les orleixois afin de conserver leur pouvoir d'achat

## BUDGET PRINCIPAL

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**TOTAL : 1 706 508,00**

Voici une cartographie du budget 2018 par secteur

administration générale (services mairie)	107 997,00
entretien voirie bâtiments contrats de service matériel maintenance	138 400,00
écoles périscolaire associations ccas	134 400,00
autofinancement	446 510,00
intérêts de la dette amortissement	47 515,00
eau énergie carburant	79 000,00
assurances bâtiment et véhicules	21 700,00
contributions service incendie et autres syndicats	70 776,00
charges du personnel	660 210,00

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**TOTAL : 1 706 508,00**

facturation des services	135 280,00
impôts et taxes locales	743 774,00
dotations subventions et participations	150 531,00
excédent reporté	362 217,00
excédent budget annexe (centre com)	250 000,00
divers	64 706,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

**TOTAL : 569 419 €**

Virement de la section de fonctionnement	446 510.00
FCTVA taxe d'aménagement excédent de fonct	84 491.00
Subvention véhicule élect	5 000.00
Subventions d'équipement	8 751.00
Amortissements	24 667.00

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

**TOTAL : 569 419 €**

Aménagement voirie et bâtiments communaux	397 928.00
Bois et forêt matériel divers	33 000.00
Remboursement des emprunts	78 500.00
Solde négatif année antérieure	28 991,00
Travaux SDE éclairage public logiciel	31 000.00

## TAXES LOCALES

**Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2016**

**à savoir**

TH (taxe d'habitation)	9.37 %
TFB (taxe foncier bâti)	10.59 %
TFNB (taxe foncier non bâti)	52.05 %

## EVOLUTION DES TAUX EN %

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
TH	7,33	7,88	7,99	8,11	8,19	8,52	9,37	9,37	9,37
TFB	8,73	8,9	9,03	9,17	9,26	9,63	10,59	10,59	10,59
TFNB	50,77	50,77	50,77	51,54	52,05	52,05	52,05	52,05	52,05

## COMPARAISON DES TAUX EN 2017 entre la commune et la strate départementale

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur ont été notifiées par la DGFIP. Ces taux appliqués aux bases d'imposition permettent d'établir les cotisations dues par les redevables

2017	ORLEIX	STRATE DEPARTEMENTALE
TH	9,37	9.41
TFB	10,59	15.91
TFNB	52,05	50.01

## BUDGETS ANNEXES 2018

<b>ASSAINISSEMENT</b>	
FONCTIONNEMENT	198 824
INVESTISSEMENT	70 746

## Tarifs assainissement 2018

- 50 € HT : prime fixe pour usage du réseau assainissement (non proratisée) pour tous les foyers

- 1.10 € HT/m3 : prime variable sur la base de m3 (selon relevé consommation eau potable de l'année précédente communiqué par ADOUR COTEAUX)

<b>CENTRE COMMERCIAL</b>	
FONCTIONNEMENT	1 075 440
INVESTISSEMENT	1 609 181

<b>CCAS</b>	
FONCTIONNEMENT	15 235

## BUDGET MAISON MEDICALE 2018

FONCTIONNEMENT	38 637
INVESTISSEMENT	29 902

## PRENDRE SOIN DE NOTRE PATRIMOINE



L'amélioration du cadre de vie est notre priorité. Après la réalisation de la construction de la maison médicale et afin de redonner vie à la salle paroissiale laissée à l'abandon depuis de nombreuses années nous avons entrepris la rénovation du site.

L'opportunité nous a été offerte par un artisan photographe qui cherchait un lieu pour s'installer. Le chantier de rénovation et de réhabilitation du bâtiment est désormais terminé.

Les travaux ont été réalisés par les agents municipaux. Les ouvriers communaux ont œuvré avec enthousiasme et savoir-faire pour la réfection de ce local.

Les murs, l'isolation, la peinture, la toiture ont été faits par les employés de la commune, eux-mêmes. De plus afin d'apporter une plus grande sérénité à ces lieux, un verger, a été planté. La commune d'ORLEIX inscrite dans cette dynamique veut poursuivre cet élan. Elle axera plus en avant la réflexion et nourrit d'autres ambitions pour l'évolution de cet endroit.



## VOTRE MAISON MEDICALE

**L'éclairage public du parking sera réalisé courant 2018.**



## STADE DE FOOT ENCORE UNE FOIS ENVAHI !!

Dimanche 10 juin aux alentours de 14 :00 les premières caravanes des gens du voyage descendant d'Auch, pénètrent par effraction dans le stade de foot par l'impasse du Roy, déplaçant les gros rochers qui en interdisaient le passage. Un nombre important de caravanes (environ 140 ....) bloquent pendant plus de deux heures la RN 21 l'accessibilité au stade étant rendue difficile par les conditions météorologiques. Le terrain était déjà gorgé d'eau et ces passages répétés ont tracé de profondes ornières rendant tous les terrains d'entraînement impraticables. Dès le lundi 11 au matin Mr le Maire a pris l'arrêté d'expulsion. Le mercredi 13 à 14 :00 un huissier est venu constater les dégâts, les gens du voyage venaient de quitter les lieux. Une plainte est déposée auprès du Procureur de la République.

Lundi 18 au matin les travaux de sécurisation du stade ont été entrepris, à savoir : un mur consolidé par des piliers armés à l'entrée du chemin du ROY, le portail d'entrée rue du Montaigu condamné par des rochers scellés au sol, et un portique devrait être érigé à l'entrée principale du stade.



## VOTRE CENTRE COMMERCIAL

*Le devenir du centre commercial et son exploitation sont d'actualité. Le but est de le rendre plus attractif, par des actions dynamisantes, en adéquation avec les attentes des consommateurs, tout en assurant des recettes suffisantes sur le budget du centre commercial afin de ne pas augmenter la fiscalité de la commune.*

*C'est pourquoi je juge utile de vous en parler dans ce bulletin.*

*Tout d'abord, je vous expose son historique et ensuite nos projets.*

### HISTORIQUE DU CENTRE COMMERCIAL D'ORLEIX

#### **04.10.1978**

avis favorable de la CDEC (Commission départementale d'équipement commercial) pour l'exploitation d'une surface de vente de 8 000 m<sup>2</sup>

#### **28.03.1980**

attribution du permis de construire par le Préfet des Hautes-Pyrénées

#### **02.10.1980**

convention ORLEIX et l'entreprise MALET pour le creusement d'un lac (près de la maison de retraite) et la réutilisation des matériaux extraits pour le remblaiement du terrain

#### **15.04.1981**

ouverture du Centre Commercial sous l'enseigne RECORD

#### **1989**

le Groupe HYPER RECORD passe sous franchise et enseigne CONTINENT

#### **23.07.1993**

la SA SOVENDEX exploite l'hypermarché sous franchise SYSTEME U et enseigne HYPER U

#### **03.04.1995**

projet de vente de l'immeuble par la FONCIERE EURIS à la SA SOVENDEX pour un montant de 9 214 354,85 F soit 1 404 719 €

#### **06.12.1995**

dépôt en mairie de la déclaration d'intention d'aliéner de la SA SOVENDEX auprès de la SCI BARAT DU REY pour un montant de 9 500 000 francs soit 1 448 265 €)

#### **02.02.1996**

délibération du Conseil Municipal en vue d'exercer le droit de préemption et de procéder à l'acquisition avec avis favorable des Domaines et 2 prêts consentis par le Crédit Agricole :

5 000 000 F soit 762 245 € au taux de 6.25% sur 15 ans de 1997 à 2011

5 000 000 F soit 762 245 € au taux de 4.51 % sur 15 ans de 1997 à 2011

*pour un remboursement total d'emprunt de 145 000 €/an*

#### **07.08.1997**

signature du bail commercial concernant l'hypermarché et la station service sous conditions diverses notamment de réalisation de travaux d'exploitation sous enseigne LECLERC. La gestion de la galerie marchande et de la cafétéria restent du ressort de la Commune.

#### **27.01.1997 et 04.03.1998**

conventions Commune d'ORLEIX / SOVENDEX pour la réalisation de travaux et la répartition de leur prise en charge.

**01.04.1998**

mise en place de l'enseigne LECLERC

**2000/2001**

SOVENDEX procède à des travaux de réagencement, le chiffre d'affaires de l'hypermarché est de 263 millions de francs contre 140 millions de francs en 1995

**16.10.2003**

SOVENDEX propose d'acquérir la totalité du bâtiment et des terrains pour un montant de 26 500 000 francs, soit 4 040 000 €.

Le Maire s'oppose à la vente du bâtiment afin de garantir des loyers sur du long terme.

Par contre, une partie des membres de son conseil municipal est favorable à cette vente.

**mai 2004**

une pétition auprès des habitants de la Commune d'ORLEIX recueille plus de 700 signatures en faveur de la sauvegarde du Centre Commercial dans le patrimoine communal.

**22.01.2009**

signature d'un nouveau bail commercial « pour une durée de neuf années entières et consécutives qui a commencé à courir le 1er août 2008 pour se terminer le 31 juillet 2017 ». Le loyer annuel est fixé à 420 000 €.

Ce document comporte des dispositions plus avantageuses pour SOVENDEX que le précédent bail (révision de prix plafonnée, pacte et droit de préférence étendus à l'ensemble immobilier...)

**10.10.2011**

fin des emprunts de 1 448 266 €

**04.09.2014**

avis défavorable de la CDAC (La Commission Départementale d'Aménagement Commercial) sur le projet d'extension : restructuration présentée par la SCI Orleix Développement représentée par M. Saint-Laurent

**17.12.2014**

avis favorable de la CNAC concernant la diminution de l'aire de vente hyper de 7 022 m<sup>2</sup> à 5 300m<sup>2</sup>, et le maintien de la galerie marchande à 612 m<sup>2</sup>

la création de 6 magasins spécialisés de 8 660 m<sup>2</sup> (extension de surface actuelle de vente de 6 938 m<sup>2</sup>)

vente de parcelles communales (22 000 m<sup>2</sup> environ /18 € le m<sup>2</sup>), la création d'un drive de 314 m<sup>2</sup>

**2014/2016**

Négociations entre les 2 parties (la commune et Leclerc)

Par délibération du 07/04/2016, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'éventualité d'une restructuration du centre commercial, le Maire stipule qu'il souhaite cette rénovation **sans vente de bien**.

**18.05.2016**

permis de construire délivré par la commune d'Orleix concernant le réaménagement de l'hyper et la création d'une extension de 7 475 m<sup>2</sup>

**02.02.2017**

le Conseil Municipal de la commune d'ORLEIX a voté contre le projet tel que proposé par la SCI ORLEIX DEVELOPPEMENT c'est-à-dire rénovation extension du bâtiment avec achat de 22 000 m<sup>2</sup> de terrain + ancienne cafétéria au prix de 18 € le m<sup>2</sup>

**par 11 voix contre le projet, 7 voix pour le projet et 1 abstention**

Extrait des délibérations du 2 février 2017 : « **M le Maire tient à souligner qu'il est toujours opposé à la vente et au démantèlement du bâtiment** ».

**06.2017**

reprise des négociations sur les bases du vote de Février 2017 c'est-à-dire rénovation du bâtiment **sans vente du patrimoine**

**09.04.2018**

le Conseil Municipal (**par 10 voix Pour , 6 Contre , 3 Abstentions**) valide les travaux pour l'installation d'un magasin de sport/habillement « Sport 2000 », pour la somme de 385 000 € . (pas d'emprunt réalisé : fond

disponible sur le budget Centre Commercial suite à la diminution du virement des recettes sur le budget principal). Prochainement le Conseil Municipal délibèrera afin de pérenniser sa zone commerciale, avec la signature d'un bail de 18 ans.

Bien évidemment, la Mairie s'est entourée des compétences utiles pour étudier la faisabilité de ce projet. Le site aujourd'hui, non rénové, est évalué à 17 millions d'euros.

### LA RENOVATION ET PLUS ...

Alors que la commune œuvre à la finalisation de l'accord définitif avec la SA SOVENDEX, la galerie marchande est sur le point d'accueillir de nouveaux commerçants, la volonté étant de proposer des commerces diversifiés.

La commune travaille également sur l'arrivée future d'un Magasin de bricolage sur la zone. Des contacts sont d'ores et déjà pris, certaines enseignes ayant inscrit la zone commerciale d'Orleix sur leur projet de développement.

*In fine, je tiens à ce que la commune d'Orleix reste propriétaire du patrimoine sur tous les projets en cours, sujet de discorde au niveau de mon conseil municipal dans lequel un groupe aurait souhaité la rénovation avec vente de 22 000 m2 de terrain + ancienne cafétéria au prix dérisoire de 18 € le m2.*

*Pour ma part, se dessaisir d'une partie du foncier aurait pour conséquence de ne plus maîtriser l'exploitation du site, alors que financièrement la réalisation de ce projet est tout à fait possible sans vente.*

*Grâce à ce projet, cette zone commerciale, avec l'arrivée d'autres enseignes, sera beaucoup plus attractive et la rendra pérenne.*



# URBANISME

## VOUS AVEZ DES PROJETS TRAVAUX !

Avant de réaliser des travaux sur votre propriété, la réglementation exige le dépôt

en mairie d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Venez donc vous renseigner pour les formulaires administratifs à remplir.



## CLOTURES

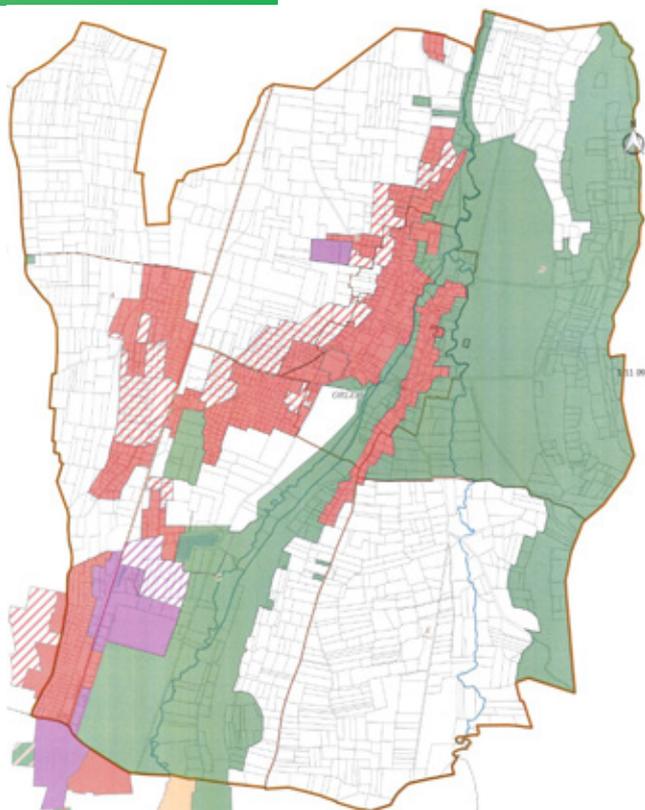
Une clôture achevée donne une plus-value à votre bien et, de plus, s'inscrit dans la politique d'embellissement de notre village. Pensez-y !

## PLAN DES PREVENTIONS DES RISQUES NATURELS

Dans le cadre de prévention des risques de débordement des cours d'eau, une enquête publique concernant ces risques PPRN (PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS) s'est tenue en mairie d'Orleix du 22 mai 2018 au 22 juin 2018.

Comme annoncé par courrier dans chaque foyer et par voie de presse locale, les orleixois ont pu consulter le dossier et émettre des observations. Le commissaire enquêteur, assurant une permanence en mairie d'Orleix le 14 juin 2018, a enregistré les réserves émises par les propriétaires présents.

L'enquête publique a été clôturée le 22 juin à 18h30.



## TRAVAUX PROGRAMMES SUR LA RN 21



Les travaux de revêtements sur la RN21 et l'échangeur auront lieu à partir du 16 juillet (cela peut changer de quelques jours en fonction du temps) .

Ces travaux se réaliseront de nuit .



Pour la 3<sup>ème</sup> année une plantation de haie est prévue autour du stade début décembre d'une longueur de plus de 200 mètres.

Un parcours santé est à l'étude autour du Castérieru prévu en 2019.

Comme vous avez pu le remarquer, la commune a semé une jachère fleurie au centre commercial d'une superficie de 4000 m<sup>2</sup> pour éviter la tonte et améliorer la biodiversité



## CIMETIERE

Essai d'engazonnement au nouveau cimetière dans une allée. L'essai est concluant donc l'année prochaine le cimetière sera engazonné totalement.



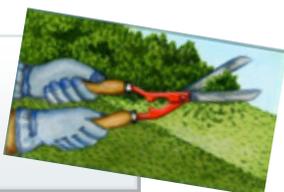
## JOURNEE ECO-CITOYENNE

Le dimanche 30 septembre 2018, la municipalité organise une journée éco-citoyenne sur les chemins et sentiers de la commune. Un flash sera distribué début septembre pour s'inscrire. La matinée sera suivie d'un repas champêtre. Nous comptons sur votre participation.



## UNE COUPE DE BOIS SERA PREVUE EN FIN D'ANNEE

Le débordement des haies et arbres sur les voies publiques de circulation est strictement interdit.



**ACCEPTONS LES HERBES FOLLES ! TOUS ENSEMBLE POUR LE ZERO PHYTO :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'état a interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les collectivités, établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Nous devons accepter qu'il y ait un peu d'herbe sur les trottoirs car nous ne pouvons plus utiliser les produits phytos. Les agents municipaux font de leur mieux avec des méthodes alternatives. Pour plus de renseignement vous pouvez aller sur le site <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-pesticides-interdits-dans-les39463.html>



LES CROTTES C'EST DANS LE SAC

### Lutte contre les déjections canines

Ayez le bon réflexe, ramassez les déjections de votre animal de compagnie.

Un geste simple pour une ville plus propre!

Le saviez-vous ?

Une déjection non ramassée c'est 35 euros d'amende.

Pour rappel, le ramassage des déjections est obligatoire.

## FAITES LE TRI DE VOS DECHETS



Si vous avez un doute sur le tri soit vous téléphonez au SYMAT au **0800.816.051** soit vous avez le site pour vous renseigner au [symat.fr](http://symat.fr).  
Les dépôts sauvage sur le domaine public seront sanctionnés : plainte auprès de la gendarmerie sera déposée et le tribunal statuera sur le montant de l'amende.



Pour vos évènements pensez au gobelets et carafes réutilisables !!



## ATTENTION AUX ALLERGIES !!

### Que faire ?

#### La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

#### Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :



- [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- L'application mobile Signalement ambroisie
- Email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Téléphone : 0 972 376 888

### Informez-vous

Tout sur l'ambroisie : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

Actualités sur l'ambroisie : [www.ambroisie-blog.org](http://www.ambroisie-blog.org)

Risque allergique aux pollens partout en France : [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)



Contact : [observatoire.ambroisie@fredon-france.org](mailto:observatoire.ambroisie@fredon-france.org)  
Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)1 53 83 71 75



## Ambroisie

attention

# Allergies !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Tous concernés  
Chacun doit agir!

Document produit par l'Observatoire des ambrosies - 2017

## INONDATION

Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour inondation par débordement d'un cours d'eau, ruissellement et coulée de boue associée a été demandée auprès de la préfecture.



## CANICULE

Comme chaque année dans le cadre du plan canicule, le ministère de la Santé et Santé Publique France renouvellent leur campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

**Ces documents sont téléchargeables sur le site : [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr)**

## NOUVEAUX HORAIRES ECOLES

### Validation des nouveaux horaires des écoles à compter de septembre 2018

Le directeur d'Académie des Services de l'Éducation Nationale a décidé de retenir l'organisation proposée par les Conseils d'écoles maternelle et élémentaire Lucie Aubrac d'ORLEIX d'un temps scolaire sur 4 jours, à partir de la rentrée de septembre 2018.

En voici le détail pour les 2 écoles

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi				
Garderie	Ecole	Pause Repas	Ecole	Garderie
	<b>8h45 à 12h00</b>	<b>12h à 13h30</b> 	<b>13h30 à 16h15</b>	
<b>Dès 7h30</b>				<b>Jusqu'à 18h20</b>

Tarif garderie : matin 1€ (facturée jusqu'à 8h20) et soir 1€.

Les TAP sont supprimés à compter de la rentrée de septembre 2018.

Le directeur d'Académie a annoncé la fermeture d'une classe de maternelle à la rentrée prochaine.

### Centre de loisirs

Les enfants d'ORLEIX peuvent fréquenter le centre de loisirs d'Aureilhan sans hébergement pour les 3/12 ans.

Une aide forfaitaire sera appliquée sur le tarif attribué aux parents des enfants fréquentant le Centre de Loisirs à hauteur de :

- 2.50€ par ½ jour- 5€ par journée et par enfant avec ou sans repas
- 5€ par journée et par enfant avec ou sans repas.



L'équipe des animateurs de Léo Lagrange qui a assuré l'encadrement des TAP.

## cantine

Pour l'année 2017, 19591 repas servis à la cantine et pour l'année 2016, 20503 repas servis donc une baisse d'environ 4.45% dû à la baisse des effectifs des écoles.

### PRIX DE REVIENT MOYEN D'UN REPAS POUR 2017

<b>Produits entretien-Habillement</b>	<b>0.25 €</b>
<b>EDF-GDF-EAU-TEL-Internet</b>	<b>0.18 €</b>
<b>Masse salariale</b>	<b>4.64 €</b>
<b>Entretien Bâtiment (régie)</b>	<b>0.08 €</b>
<b>Contrat service entretien</b>	<b>0.21 €</b>
<b>Assurance personnel-bâtiment</b>	<b>0.16 €</b>
<b>Pharmacie –Médecine travail</b>	<b>0.06 €</b>
<b>CDG-CNFPT-CNAS</b>	<b>0.24 €</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1.70 €</b>
<b>Prix total moyen d'un repas</b>	<b>7.52 €</b>



Le prix facturé pour l'année scolaire 2018/2019 sera de : 3.90€ pour les Orleixois

5.90€ pour les extérieurs

L'équipe cuisine continue selon les directives de la municipalité, de privilégier l'approvisionnement en produits locaux et régionaux, dans le but d'éveiller les papilles de nos petits chérubins par exemple : Pâtes de « l'Odyssée d'engrain » fabriquées à LANNEMEZAN (65) avec des blés produits dans le 65,32 et 64 et moulu dans le département, très appréciées des enfants, le fromage de la ferme du Castérieu, les poulets de la ferme de Mr SICRE Yannick, les viandes de veau, bœuf, agneau du département, les fruits et légumes provenant de producteurs situés dans un rayon de 200kms. A partir de septembre 2018, l'approvisionnement en légumes frais du département sera effectué sur la plateforme mis en place par le conseil départemental.

Depuis plus de 3 ans, nous pratiquons une gestion des déchets en pesant tous les jours les restes en fin de service ce qui nous a permis de comptabiliser pour l'année 2017 une moyenne de 8.05% sur l'ensemble de l'alimentation. Cette pratique raisonnée permet une meilleure gestion des commandes et d'élaborer des recettes nouvelles plus adaptées aux enfants. Ces déchets servent à nourrir deux poules, et le reste recyclé en compost par l'équipe du service technique.



Les inscriptions cantine pour la semaine de la rentrée 2018/2019 se feront par mail [cantine@mairie-orleix.fr](mailto:cantine@mairie-orleix.fr) du 20/08/2018 au 26/08/2018.

## LA VIE AU VILLAGE



**Nathalie et Valérie, professeurs des écoles**, quittent l'école maternelle après 21 ans de bons services auprès des tous petits. Elles ont apprécié les enfants qui leur ont bien rendu pendant toutes ces années.

En septembre, Adeline MICOS reprendra le poste de direction de la maternelle.

À l'élémentaire, **Lydia** part à la retraite après une quinzaine d'années aussi au sein de notre groupe scolaire, elle ferme la dernière page de son cahier d'école.

Nous souhaitons plein de bonnes choses à ces trois enseignantes pour le futur.

## La boîte à livres

Une boîte à livre fabriquée par les agents municipaux a été installée à l'espace vert de la mairie.

### MODE D'EMPLOI :

Il s'agit d'échanger des livres de manière libre et gratuite afin de leur offrir une seconde vie et de les faire voyager.

Je dépose ou je prends un roman, un polar, une BD, une revue, pour petits ou grands je veille au bon état de l'ouvrage

\* j'adopte le principe, je lis, je garde, je redépose, ou j'offre un autre livre (ou revue) dans la boîte à livres. Tout simplement !



## RESPECTEZ VOS VOISINS !

**Heures des tontes les jours ouvrables**

**Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 15h19h**

**Le samedi : 09h-12h et 15h 19h**

**Dimanche et jours**

**fériés : 10h-12h et 16h-18h**



## VILLAGE FLEURI

### CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS

Notre village participe depuis deux années à ce concours qui récompense les actions menées par collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Ce concours a pour vocation de valoriser les communes qui aménagent un environnement favorable au bien être des habitants et à l'accueil des visiteurs, des promeneurs, des touristes.

Le jury départemental, après visite et examen des efforts effectués par la commune candidate, établit un palmarès. Orleix a été primé par le jury départemental, qui a encore attribué les encouragements et un bon d'achat de cent cinquante euros pour l'acquisition de fleurs et végétaux.



## CREATION D'UN VERGER COMMUNAL



La récompense attribuée par le Conseil départemental lors du concours des villages fleuris a permis la création d'un verger communal. En janvier 2018, des pommiers, cerisiers, pruniers, cognassier ont été plantés au jardin du presbytère.

Silence ...ils fleurissent et...ils poussent !



## ESPACE DETENTE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la vie, un espace détente a été réalisé par les agents des ateliers municipaux à partir de matériaux recyclables, tels que palettes bois. Ils ont mis tout leur talent et leur savoir faire pour fabriquer banquettes, fauteuils, tables et les installeront près du verger communal, à l'ombre du tilleul .



## MAISONS FLEURIES 2018

(ENTRE 01 ET 30)



Cette année aussi, la municipalité organise un concours de maisons fleuries afin de récompenser les plus belles réalisations florales, les jardins, les potagers et l'entretien soigné. Des membres du jury passeront dans vos rues afin de décerner les prix.

Une réception sera organisée par la municipalité courant septembre en l'honneur des personnes lauréates.

## PROMENONS NOUS !!

Nous allons rouvrir un sentier communal avec passerelle sur l'Alaric qui reliera rue du Pic du Midi à la rue des Pyrénées.



Les amateurs d'arts n'avaient pas besoin de fréquenter les grandes galeries. Et ils sont venus bien nombreux chez nous à Orleix à la PHOTO FESTIVAL salle des fêtes superbement décorée pour la circonstance. Comme chaque année, la commission culture y organisait la 8<sup>ème</sup> rencontre artistique. Durant ces journées les visiteurs ont pu apprécier le talent des 58 exposants avec différentes spécialités, peinture, sculpture, bijoux, accessoires de mode, broderie, couture. De très belles œuvres et réalisations ! Les élèves de l'école d'Orleix, sous l'impulsion de leurs enseignants, ont exposé leurs dessins, aux couleurs joyeuses. Un intérêt manifesté par les élèves fut bien ressenti de la part des exposants et organisateurs lorsque chaque classe accompagnée de leur maître ou maîtresse a visité les lieux. Que de questions posées par les petits et quel enthousiasme ! L'an prochain une plage horaire leur sera consacrée pour les accueillir. Lors du vernissage de ce 8<sup>ème</sup> festival, Monsieur le Maire n'a pas manqué de remercier les présents, le succès de cette manifestation véhiculant une belle image de la commune. Une belle et généreuse réception suivit, au grand plaisir de tous. Accueil, organisation, simplicité, convivialité, sourire, tout y était !

***Dates à retenir : 5-6-7 avril 2019 pour la 9<sup>ème</sup> édition, toujours à la salle des fêtes du village.***



### L'ECOLE RECOMPENSEE



De beaux livres offerts par la municipalité sont venus compléter ceux de la bibliothèque scolaire. Avec le concours des enseignants, les élèves ont été particulièrement enthousiastes lors de la 8<sup>ème</sup> Edition du festival des arts. De superbes dessins avec de magnifiques assemblages de couleurs ont été présentés au public. Une récompense bien méritée !



# FETE LOCALE ORLEIX

## 20 21 22 et 23 juillet 2018

### PROGRAMME DES FESTIVITES

#### A LA PLACE DES PLATANES

Tous les jours, fête foraine à partir de 17 heures

Tous les bals sont gratuits et sécurisés

## VENDREDI 20 JUILLET 2018

Ouverture de la fête à 19 heures

Repas à côté du bar **Chez NANON**

Menu à 13 € (Entrée / Paëlla / Fromage / Dessert / Vin et Café)

Enfants (3 à 12 ans) à 6 € (Paëlla / Glace)

Service des repas 23h30 maximum

RESERVATION DES REPAS AVANT LE MARDI 17 JUILLET 2018

À DELPHINE AU 06.62.16.73.84.

### CLUB CYCLO DU QM ORLEIX



Ce samedi 19/05/2018 avait lieu à la salle municipale des fêtes le 40<sup>ème</sup> anniversaire du QM ORLEIX CYCLOS .en présence de MONSIEUR LE MAIRE.

En effet sous la houlette de PHILIPPE CAULET naquit le club cyclo en 1978 et continue d'exister 40 ans plus tard, n'ayant connu que 3 Présidents en 4 décennies.

Journée festive et joyeuse, mais chargée d'émotion, autour de 80 invités dont la doyenne du club Madame HAFFNER, toujours en pleine forme, avec les retrouvailles des anciens, le mélange des générations pour un échange rempli d'anecdotes et de souvenirs cyclistes bien sûr.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés, et que nous n'oublions pas.

Merci à tous pour cette belle journée et une nouvelle fois merci à la Municipalité.

## Les Boucles de l'Alaric, un succès majeur pour notre commune !



D'année en année, les Boucles de l'Alaric se sont imposées comme un des grands rendez-vous de la course à pied dans le département. Avec de nouvelles distances et de nouveaux parcours cette année et 340 participants, la 7<sup>ème</sup> édition fut des plus abouties sous un soleil inespéré !

De beaux vainqueurs, des lots à gogos, et surtout de belles effusions de joie sur la place des platanes, tels furent les ingrédients de cette édition 2018 ! Sans oublier la restauration d'après course, organisée par Thibault et Nanon, nos commerçants du village ! Merci à la mairie d'Orleix ainsi qu'à tous les bénévoles, coureurs, marcheurs, partenaires et supporters qui nous ont permis de réaliser un bel événement en réunissant 500 personnes au moins au cœur du village d'Orleix ce dimanche 3 juin...

### ORLEIX SPORT NATURE

L'association Orleix Sport Nature organise aussi des marches au rythme d'une par mois.

Se renseigner sur le site <http://osn65.e-monsite.com/> ou en appelant au 06 42 69 63 87.



### KARATE

Samedi 05 juin dernier a eu lieu à la maison des arts martiaux, une compétition « la coupe des pyrénées » où les enfants de l'école de Karaté d'ORLEIX ont participé.

Belle réussite puisque tous les enfants ont été médaillés et ont remporté la coupe !

**Un grand bravo à ces futurs champions !!**



### OXYGENE GYM

Oxygène Gym et ses 210 adhérentes clôturent l'année 2017/2018 avec 8 cours variés proposés tout au long de la semaine entre gym, cardio tonic, zumba et yoga.

Pour l'été, nous vous proposons sur le mois de juillet, un cours hebdomadaire le mercredi.

Un cours de Gym Tonic le mercredi 04/07/2018 et des cours de yoga les mercredi suivants.

Pour 2018/2019, les inscriptions se feront le jeudi 6 septembre 19h45 salle des fêtes.

Les cours reprendront dès le lundi 10 septembre.

Le planning des cours de juillet et le bulletin d'inscription seront disponible sur notre site [www.oxygenegym.fr](http://www.oxygenegym.fr)

Bonne vacances à tous !!



## LES COORDONNEES DE VOS ASSOCIATIONS ORLEIXOISES

ASSOCIATION	QUALITE	NOM	PRENOM	TELEPHONE	MAIL
ACTION CATHOLIQUE EN-	Madame	ETCHALUS	Maïté	05.62.36.50.11.	
AL GUADALQUIVIR	Madame	CARASSUS	Ginette	06.45.47.48.91.	<a href="mailto:ginouk@hotmail.fr">ginouk@hotmail.fr</a>
ANCIENS COMBATTANTS	Monsieur	FOURNIER	René	05.62.34.63.12 ou	<a href="mailto:renefournier3@gmail.com">renefournier3@gmail.com</a>
CHASSE	Monsieur	FLECK	Jean-Félix	05.62.36.71.80.	<a href="mailto:felix.fleck@orange.fr">felix.fleck@orange.fr</a>
LA CLE DES CHANTS	Monsieur	LARROQUE	Raymond	05.62.96.35.46.	<a href="mailto:larroque.ray@orange.fr">larroque.ray@orange.fr</a>
COOP'ELA	Madame	PAULOIN	Cathy	06.19.92.76.63	<a href="mailto:etchalus.cathy@neuf.fr">etchalus.cathy@neuf.fr</a>
COUNTRY	Madame	DAU-	Céline	06.16.82.35.48	<a href="mailto:celine.cco065@orange.fr">celine.cco065@orange.fr</a>
DANSES LA VIE	Madame	RIQUELME	Michelle	05.62.37.81.29	<a href="mailto:chris.michelle@orange.fr">chris.michelle@orange.fr</a>
DE FIL EN AIGUILLE	Madame	RODRIGUEZ	Elisabeth	06.08.09.94.79	<a href="mailto:elisabeth1.rodriguez@orange.fr">elisabeth1.rodriguez@orange.fr</a>
LA BOITE A PEINTURE	Madame	YANEZ	Marie	05.81.59.97.68	<a href="mailto:babell@sfr.fr">babell@sfr.fr</a>
LEIXOR KARATE	Madame	RIQUELME	Michelle	05.62.37.81.29	<a href="mailto:chris.michelle@orange.fr">chris.michelle@orange.fr</a>
ORLEIX SPORT NATURE	Madame	HORTALA	Delphine	06.42.69.63.87	<a href="mailto:osn65@laposte.net">osn65@laposte.net</a>
OXYGENE GYM	Madame	VALIERES	Sylvie	06.77.49.37.23	<a href="mailto:valieres.sylvie@orange.fr">valieres.sylvie@orange.fr</a>
PETANQUE	Monsieur	COUR-	Christian	05.62.31.07.43	<a href="mailto:jean-claude.salesses@orange.fr">jean-claude.salesses@orange.fr</a>
Q.M DANSES TRADITION- NELLES	Madame	TISSANDIE	Pierrette	05.62.36.22.72.	<a href="mailto:pierrette.tissandie@wanadoo.fr">pierrette.tissandie@wanadoo.fr</a>
Q.M OMNISPORTS	Madame	RIQUELME	Michelle	05.62.37.81.29.	<a href="mailto:chris.michelle@orange.fr">chris.michelle@orange.fr</a>
QUAND MEME CYCLOTOU-	Monsieur	METAIRON	Didier	06.32.14.51.23	<a href="mailto:didier.metairon@orange.fr">didier.metairon@orange.fr</a>
QUAND MEME FOOTBALL	Monsieur	ALCARAZ	Charles	06.30.86.96.42	<a href="mailto:506074@lmpf.eu">506074@lmpf.eu</a>
TENNIS	Madame	RIQUELME	Michelle	05.62.37.81.29	<a href="mailto:chris.michelle@orange.fr">chris.michelle@orange.fr</a>
THEATRE	Monsieur	VALAT	Georges	05.62.37.15.77	<a href="mailto:maitre.jojo@wanadoo.fr">maitre.jojo@wanadoo.fr</a>
TIMEO NOTRE HEROS	Madame	BORDE-	Sandrine	06.71.92.98.66	<a href="mailto:timeonotreheros@gmail.com">timeonotreheros@gmail.com</a>

### LE MOT DE L'OPPOSITION

Maison médicale

Le conseil municipal du 29 mars 2018 a voté, la durée d'amortissement des investissements réalisés sur la maison médicale. Le montant des investissements annoncés était de 300 000€, la majorité municipale a voté un amortissement sur 50 ans. C'est considérable, un bâtiment est habituellement amorti sur 15 ou 20 ans maximum. La raison, un retour sur investissement impossible, même sur 50 ans, un projet raté avant d'avoir commencé.

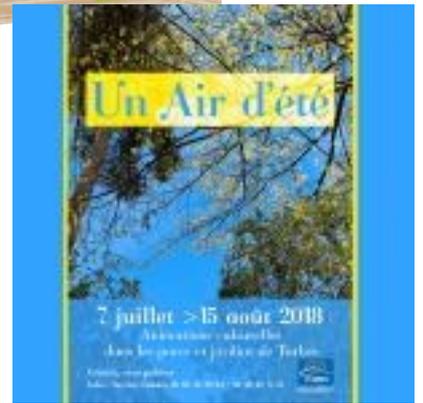
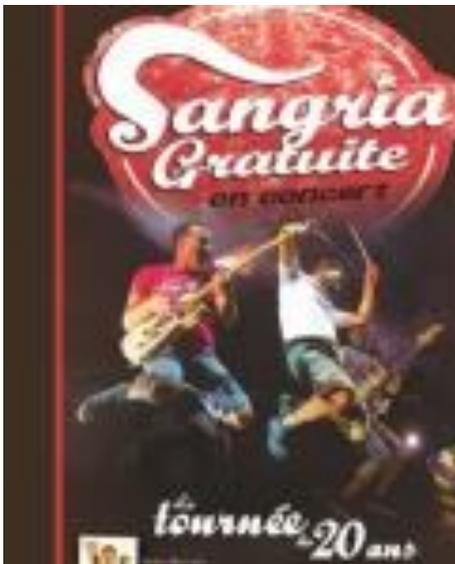
Dès le départ, j'ai émis de grandes réserves. Je ne pensais pas qu'un tel projet avait sa place dans le centre du village : les patients n'apportent rien à la vie du centre du village, ils passent, stationnent et s'en vont. A Rabastens, Pouyastruc, ces projets ne sont pas au centre du bourg. Financièrement, les projets sur le centre commercial ne nous laissent aucune visibilité à court et moyen terme, il fallait attendre. Les communes voisines avaient le même projet, pourquoi ne pas avoir un projet commun, d'autant que le président du grand Tarbes était notre maire. Aujourd'hui, en France, 47% des centres médicaux n'ont pas de médecin.

Nous sommes passés en 2 ans d'un projet annoncé pour 4 médecins à 300 000€ et 72% de subventions, à **un projet à plus 500 000€ avec 0% de subvention dont on n'amortit que 300 000€ sur 50 ans et avec un seul médecin (56 ans, bientôt en fin de carrière).**

Pourquoi, le parking de 26 places (115 000€), l'éclairage du parking (30 000€), le coût du terrain (100 000€), mais aussi les coûts d'architecte, les frais financiers...ont-ils été détachés du budget de la maison médicale et affectés au budget général ? Pour diminuer le montant apparent des investissements ? Pourquoi, n'avons-nous obtenu aucune subvention, contrairement à nos voisins (Bours 50 %, Odos...)?

Que dire de l'enquête menée par le gouvernement sur l'intérêt de remettre en place des petites structures, type dispensaires : que deviendra, alors, notre maison médicale ?

**Pascal Gibaud**



Le 06 juillet 2018